



**Réunion :** 206<sup>e</sup> réunion extraordinaire  
**Date :** Le jeudi 3 octobre 2019  
**Heure :** 14 h 30  
**Lieu :** D-113b

---

**PRÉSENCES :**

**ADMINISTRATION**

Monsieur Sébastien GENDRON  
Monsieur Philippe NASR  
Monsieur Éric ST-JEAN

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

Monsieur Alain BERNARD  
Monsieur Yanick BINET  
Monsieur Emmanuel COUTU  
Monsieur Étienne GENDRON  
Monsieur Frédéric LAUZÉ  
Monsieur Joan-Sébastien MORALES  
Monsieur Emmanuel PISTRE  
Madame Annik ROUETTE  
Madame Isabelle ROY  
Monsieur Patrice ROY

**PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Madame Katherine BLOUIN  
Madame Isabelle PROULX  
Madame Josiane SAUVÉ

**PERSONNEL DE SOUTIEN**

Monsieur Simon TREMBLAY

**ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

Monsieur Maxime BELL  
Monsieur Vincent BLONDEAU  
Madame Lydia ROBINEAULT-GAGNON

**INVITÉS**

Madame Lucia LEPAGE

**ABSENCES :**

**ADMINISTRATION**

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

Madame Sonia DE BENEDICTIS  
Monsieur Ghyslain FILION  
Madame Judith TRUDEAU

**PERSONNEL PROFESSIONNEL**

**PERSONNEL DE SOUTIEN**

Madame Mélanie BAILLARGEON

**ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

## ORDRE DU JOUR

### 206.01 Dossiers pour décision

206.01.01 Calendrier scolaire A19 - Modifications

206.02 Levée de l'assemblée

---

### *206.01 DOSSIERS POUR DÉCISION*

#### *206.01.01 Calendrier scolaire A19 - Modifications*

En ouverture de réunion, M. Philippe Nasr remercie les membres de leur présence à cette rencontre extraordinaire et souligne que ce point est le seul à l'ordre du jour.

Les documents sont distribués séance tenante et Mme Lucia Lepage présente la proposition du comité du calendrier scolaire. Elle mentionne que le 17 octobre 2019 deviendrait une journée de cours afin de tenir compte de la suspension du 26 septembre dernier. Elle souligne qu'avec cette modification, le calendrier proposé offre 82 journées de cours ou d'évaluation telles qu'exigées dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*.

Mme Annik Rouette partage les craintes des enseignants de français en lien avec l'emplacement de l'examen commun et des possibles grèves prévues les 27 et 29 novembre prochain. Elle suggère donc de modifier la première semaine de décembre afin de s'assurer que les enseignants du département puissent voir leurs étudiants avant l'examen commun.

#### **Proposition d'amendement**

Les modifications suivantes sont proposées par Mme Annik Rouette, appuyée par M. Emmanuel Pistre :

- La journée d'examen de français est repoussée au 5 décembre 2019;
- Le 3 décembre devient une journée de cours selon l'horaire du mardi;
- Le 4 décembre devient une journée de cours selon l'horaire du mercredi.
- Le 17 décembre devient une journée de cours selon l'horaire du jeudi.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Mme Lucia Lepage tient d'abord à remercier les membres du comité du calendrier scolaire et procède ensuite à la lecture du projet de résolution.

#### **Proposition 2019-2020 – 206.01.01**

M. Alain Bernard, appuyé par Mme Isabelle Roy, propose :

**« Que la Commission des études recommande au Comité exécutif d'adopter la**

**modification au calendrier scolaire pour la session automne 2019. »**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le calendrier scolaire modifié sera déposé pour adoption au comité exécutif prévu mercredi prochain. Il sera tout de même diffusé dès que possible sous réserve d'adoption.

M. Vincent Blondeau informe les membres que le mandat des étudiants, tel que voté lors de l'assemblée générale, est de s'opposer à toutes journées de reprise et que, par conséquent, il risque fortement d'y avoir une ligne de piquetage lors de la journée du 17 octobre prochain.

Il est mentionné que des discussions entre l'Association étudiante et la direction se tiendront d'ici là. Il est également rappelé que le collège a une obligation légale d'offrir 82 journées de cours ou d'évaluation. Par conséquent, si les grèves prévues les 27 et 29 novembre 2019 se confirment, ces journées devront être rattrapées en décembre.

**206.02 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Proposition 2019-2020 – 206.02**

Mme Lydia Robineault-Gagnon, appuyée par l'ensemble des membres, propose la levée de l'assemblée à 15 h .

Judith Trudeau, secrétaire  
Commission des études